

La Lettre

“de l’Institut Français de Shiatsu”

ÉDITORIAL

Ah les cochons...

Lettre trimestrielle de
l’Institut Français de Shiatsu

N° 30 – ETE 2009
- 8 € -
le 2 juin 2009



Directeur de la publication:
Michel Odoul
Imprimé par l’I.F.S.

Abonnement plein tarif: 30 €
Tarif préférentiel réservé aux
adhérents du Centre: 20 €
Les abonnements sont souscrits
pour une série complète, à compter
du numéro de septembre-décembre
de l’année.

Dépôt légal à la date de
l’impression
ISSN 1633-6186

Institut Français de Shiatsu
106 rue Monge
75005 PARIS
Tél.: 01.45.87.83.17.
Fax: 01.45.87.65.96.

s.a.r.l. au capital de 7.622 €.
R.C.S. Paris B 433 989 787

www.shiatsu-institut.fr

www.reflexologie-institut.fr

La reproduction partielle ou totale
des articles de cette lettre est
interdite sauf autorisation préalable.

Dans l’éditorial de la précédente lettre, j’évoquais le bonheur que nous pouvions avoir à consommer des légumes. Le feuillet alimentaire continue puisque ces derniers temps nous avons beaucoup entendu parler du cochon. De préférence d’origine mexicaine ou américaine? Ouh là là, quelle crise nous avons frôlé là! Une crise d’autant plus grave que le risque serait, comme pour la grippe aviaire, de respirer avec les cochons, plutôt que de les manger.

Après avoir été espagnole, la grippe devient mexicaine, qu’est-ce à dire? Où se situe le lien? Heureusement, nous ne courrons pas, comme pour la grippe aviaire, le risque de contamination par les oiseaux migrateurs. Heureusement, pour les cochons du moins, car, de ce fait, on ne les abattra pas en prévention, sauf à prendre des prétextes confessionnels. Pour nous, pauvres humains, il en est bien autrement. En effet les migrateurs c’est nous! Alors bien sûr on ne va pas nous abattre en prévention (pas encore du moins?) mais plus question de voyager, sinon, c’est « l’accueil » dès la descente d’avion pour être séparé des autres voyageurs, voire la mise en quarantaine.

Nous avons cependant encore un peu le temps de respirer car... le pic de la pandémie est prévu pour cet automne. Certains scientifiques avancent des chiffres inquiétants; plusieurs dizaines de millions de contaminés, de 100 à 200.000 morts, etc... Mais que nous arrive t-il donc? Notre docte science nous assène depuis des lustres qu’elle sait et maîtrise, que grâce à elle la durée de vie augmente, que... Oyez, oyez, dormez bonnes gens, nous veillons. Et surtout, consommez, consommez!

Du statut de citoyen nous sommes passés au statut de consommateur. Nous consommons pour vivre, pour survivre, pour satisfaire des sens de plus en plus restreints et dictatoriaux. Nous cherchons désespérément à remplir le vide incommensurable de ce que nous croyons être la vie et qui n’est

plus qu’une existence. Nous avons, par peur de la mort, fait le pacte de Faust. C’est cependant lui qui, paradoxalement, nous condamne. Nos modes de vie sont devenus nos fossoyeurs. Pollution, pesticides, médicaments, stress, harcèlement, violence urbaine, violence de la pensée marchande, etc. tout concourt à nous mettre, la plupart du temps par anesthésie de la conscience, en état patent de malade, déclaré ou non. La grippe porcine, qu’il ne faut bien entendu plus appeler ainsi, quelle horreur, n’est qu’un épiphénomène dans ce feuillet. Elle est une signature de plus des dégâts que géné-

re notre non respect du vivant. Comme pour la grippe aviaire, ce sont les « animaux » immunodéprimés des élevages industriels qui sont les plus touchés. D’ailleurs le foyer originel de la grippe porcine n’est pas le Mexique mais les Etats-Unis. Quelle horreur, la grippe américaine! Non la grippe A, c’est mieux non.

Mais que vont pouvoir faire les humains, eux aussi immunodéprimés, vivants par millions dans des mégalo-poles où le territoire de chacun est réduit, comme pour les poules pondeuses, au strict minimum? Que vont faire ces humains, que l’on pousse pour les faire entrer dans le métro, pour se protéger de « l’autre » et ne pas respirer son air? Ils s’agglutinent et s’invectivent dans des embouteillages monstres dès qu’ils ont un moment de liberté (un moment de quoi???) pour filer sur les plages ou les pistes de ski où ils s’agglutinent à nouveau et font la queue. Ce seul constat est à lui seul déprimant. Enfin, heureusement on veille pour nous. Tiens d’ailleurs, je viens d’apprendre qu’en mars 2009, soient plusieurs semaines avant le début de la grippe, Sanofi-Aventis a signé un accord avec les autorités mexicaines pour la construction d’un site de production de vaccin contre la grippe... C’est beau l’intuition, non....

Bonnes vacances et bons voyages...

Michel Odoul.

Ce n'est pas la révolte en elle-même qui est noble, mais ce qu'elle exige.
Albert Camus.

Un congrès ... sur les H.E. en Afrique du Sud.

Un dossier réalisé par Elske Miles et Michel Odoul.

Dans le dossier de la précédente Lettre, Elske nous avait proposé un sujet sur la Réflexologie en Afrique du Sud. Nous vous avons informés alors que, lors de ce même voyage, elle avait été l'invitée d'honneur d'un congrès international sur l'Aromathérapie. C'est le dossier que nous vous proposons exceptionnellement ce trimestre.

Dans la prochaine Lettre de la rentrée, nous reprendrons et terminerons notre dossier sur la Réflexologie, avec une enquête sur la terre « mère » de la Réflexologie occidentale, le Danemark. Lisez plutôt.

Michel Odoul.



Afrique du Sud.

Elske, peux-tu nous parler de ce Congrès?

Il s'agit d'un congrès international d'aromathérapie, ouvert aux professionnels du monde entier, qui s'est déroulé dans le cadre majestueux du Drakensberg dans la province du Kwa Zulu Natal.



J'ai rencontré, dans ce congrès, le même esprit d'ouverture que celui évoqué dans la dernière Lettre au sujet de la réflexologie. Son slogan nous mettait immédiatement *au parfum*. «Heart and Soul Aromatherapy».

J'ai été invitée (*ndlr: en tant qu'invitée d'honneur!*) pour présenter les différentes méthodes d'application des huiles essentielles que nous enseignons à l'Institut : l'aromathérapie française, la phyto-énergétique et l'olfactothérapie. Notre approche présente un grand intérêt pour eux car il faut savoir que certaines méthodes, notamment l'application de certaines huiles essentielles pures sur l'interface cutanée et la prise orale, sont strictement réservées aux professionnels de santé ou à certains diplômés en naturopathie ayant des compétences

en «médecine aromatique intégrée». Elles ne sont donc pas permises pour l'aromathérapeute, non professionnel de santé. C'est justement pour cette raison que les organisateurs ont fait appel à moi, le congrès ayant pour objectif d'ouvrir des champs de réflexion plutôt que d'asseoir des connaissances acquises comme l'indique très clairement le programme intense des trois jours.

Comment est organisée la pratique des médecines alternatives et plus particulièrement celle des huiles essentielles?

Comme vous avez pu lire dans le dernier numéro de la Lettre, plusieurs disciplines des médecines complémentaires sont reconnues et réglementées en Afrique du Sud par le Conseil des Professions de la Médecine Complémentaire (AHPCSA).

La pratique de la « therapeutic aromatherapy » fait partie des disciplines reconnues et réglementées en Afrique du Sud. Pour faire allusion à cette discipline dans le dernier article, je l'ai traduite par « aroma-massage thérapeutique » parce qu'en France, ce que l'on entend par « aromathérapie » est très différent de la description qui en est donnée dans les pays de langue anglaise. Or, la traduction littérale du terme employé serait « aromathérapie thérapeutique ». Ce pléonasme apparent témoigne de la volonté de distinguer l'usage cosmétique de crèmes aromatiques et de massages de relaxation pratiqués en institut de beauté et en spa, des «massages aromatiques» à visée thérapeutique qui ne sont pratiqués que

par des professionnels enregistrés en tant que praticien d'aromathérapie thérapeutique.

La réglementation de la profession de l'aromathérapie en Afrique du Sud impose cette stricte distinction et précise que l'on ne peut pas pratiquer l'aromathérapie thérapeutique dans le cadre d'un Spa par exemple. Il existe encore une autre différenciation importante; l'aromathérapie dite «holistique» s'applique à l'approche «anglaise», et l'aromathérapie « médicinale » s'applique à l'approche « française » telle qu'elle est connue des élèves de l'Institut.

La réglementation de l'aromathérapie en Afrique du Sud concerne très explicitement l'approche dite «holistique» (c'est précisément le terme utilisé dans les textes de réglementation). Le cursus pour devenir un professionnel dans ce domaine est d'une durée de deux ans et ne permet pas de poser de diagnostic médical. Pour pouvoir utiliser et conseiller les huiles essentielles de façon médicinale – une pratique qui est appelée « la médecine aromatique intégrée » - la réglementation est différente et il faut impérativement avoir une qualification en naturopathie ou en phytothérapie. Cela est tellement vrai que certaines capsules d'huiles essentielles formulées par les laboratoires Pranarôm sont enregistrées comme médicaments en Afrique du Sud. Ce cursus en naturopathie et en phytothérapie est plus exigeant et d'une durée de 4 ans comme celui des acupuncteurs, des chiropracteurs et des ostéopathes. Il comprend notamment des études en médecine générale.



DOSSIER





Peux-tu nous définir le cadre légal de cette pratique?

Cette technique d'aromassage thérapeutique (qui n'existe pas en France) constitue, dans le monde anglophone, le principal mode d'utilisation des huiles essentielles dans un cadre thérapeutique. Il existe un cadre bien défini pour la pratique de l'aromassage thérapeutique, établi par le Conseil des Professions des Médecines Complémentaires (cf. Lettre n°29).

La profession est définie clairement par les trois actes suivants:

ACTE 1 :

Faire un bilan général de l'état de santé du patient:

- ↪ Interroger le patient sur ses antécédents médicaux.
- ↪ Effectuer une analyse palpatoire des structures musculaires et des tissus conjonctifs.
- ↪ Etablir un protocole de massage adapté au patient.
- ↪ Sélectionner les huiles essentielles, les huiles végétales et les crèmes adaptées au besoin du patient et préparer les synergies aromatiques.
- ↪ Garder des fiches clients détaillées et à jour et annoter le déroulement de chaque soin ainsi que les conseils éventuels donnés au patient.

ACTE 2 :

Administer des traitements aromathérapeutiques par application manuelle ou par d'autres techniques admises (*) (voir encadré) dans le but de soigner et de prévenir des conditions pathologiques :

- ↪ Appliquer et conseiller des mélanges aromatiques spécifiquement élaborés pour le patient par les techniques admises (*) dans le cadre de l'aromathérapie dite « holistique », soit, par le massage, l'acupression, la vaporisation, l'inhalation, les compresses, les bains.
- ↪ Pratiquer des techniques de relaxation.
- ↪ Conseiller et fabriquer des mélanges aromatiques que le patient devra utiliser chez lui.
- ↪ Offrir une écoute thérapeutique.
- ↪ Proposer des conseils en matière de nutrition et de bon sens pour améliorer la condition du patient en lui donnant des conseils à intégrer à son quotidien («lifestyle advice»).

- ↪ Connaître des produits d'aromathérapie disponibles en vente libre afin de savoir les conseiller à sa clientèle.
- ↪ Associer le soin en aromathérapie à d'autres techniques thérapeutiques, à condition d'avoir la qualification requise pour ce faire.
- ↪ Faire des déplacements à domicile si le patient est dans l'incapacité de consulter au cabinet.

ACTE 3 :

Promouvoir et entretenir la santé du patient :

- ↪ en vous souciant de son respect de principes fondamentaux d'hygiène, en vous préoccupant de son confort physique et en le rassurant;
- ↪ en l'encourageant à faire certains changements dans son quotidien si nécessaire : conseils diététiques, exercices physiques, repos et sommeil ;
- ↪ en contribuant à soigner des conditions pathologiques chez l'individu et dans la communauté par une sélection avisée des remèdes à base d'huiles essentielles appropriés ;
- ↪ en promulguant l'éducation chez l'individu et dans la communauté pour assurer une meilleure compréhension de la santé ;
- ↪ en effectuant des soins de premiers secours si nécessaire ;
- ↪ en favorisant une consultation interdisciplinaire.

Cette description très complète du cadre d'action du praticien en « aromassage thérapeutique » s'avère nécessaire pour comprendre la polémique qui a animé certains débats lors du congrès, notamment en ce qui concerne la toxicité de certaines huiles essentielles.

(*) Dans le cadre de l'aromathérapie dite « holistique » les mélanges aromathérapeutiques utilisés en massage ne contiennent jamais plus de 2% huiles essentielles. Les voies d'administration suivantes ne sont pas admises dans la pratique de cette forme d'aromathérapie :

- l'application cutanée d'une huile essentielle pure, c'est-à-dire, sans ajouter une huile végétale
- la prise orale
- la voie sublinguale
- la voie rectale
- la voie vaginale.

Venons en maintenant au Congrès lui-même.

Les sujets abordés lors du congrès furent nombreux. J'ai eu tout d'abord le grand honneur d'être invitée à faire le discours inaugural, avec un sujet d'ouverture destiné à donner « l'empreinte » de ce qui allait suivre. Sous le titre « Les différentes approches aromathérapeutiques pratiquées en France », j'ai présenté ces différentes approches, en fonction du niveau d'action escompté, à savoir :

- ↪ - le corps physique (l'aromathérapie selon les principes de l'école française),
- ↪ - le corps énergétique (la phyto-énergétique)
- ↪ - le corps psycho-émotionnel subtil (l'olfacto-thérapie).

Ce fut ensuite Yoland Irwin, docteur en pharmacie, qui fit un exposé sur « Les mécanismes d'absorption des huiles essentielles par l'organisme humain ». Ne prenant en compte que la voie d'absorption cutanée de mélanges aromatiques contenant un maximum de 2% d'huiles essentielles, et la voie olfactive, la conclusion de cet exposé fut que très peu de molécules aromatiques entrent effectivement dans le sang lors d'un soin, d'où le constat d'une toxicité bien relative, voire quasi-inexistante !!!!

(Pour nos élèves en phyto-énergétique, j'ai relevé une information biochimique très intéressante : les mono terpénols facilitent la pénétration d'autres molécules aromatiques dans la peau. Ce fait corrobore l'association de cette famille biochimique avec le principe du métal en MTC).

Cependant, selon Mme Irwin, la voie olfactive exige plus de prudence, notamment en cas d'épilepsie, parce que les molécules pures d'huiles essentielles rentrent directement en contact avec les capteurs nerveux du nez.

Cet exposé fut suivi d'un débat interactif autour des contre-indications majeures portant sur l'usage de l'aromathérapie chez la femme enceinte et chez les patients atteints de cancer, de diabète et d'épilepsie.

Il fut animé par Yoland Irwin (docteur en pharmacie), Donna Ness (kinésithérapeute, spécialisée en drainage lymphatique dans un service d'oncologie en Grande Bretagne),

Ziets Roets (infirmière et sage femme) et Mariet Du Plessis (praticienne professionnelle en aroma-massage thérapeutique, en drainage lymphatique, en réflexologie plantaire et en psycho-neuro-immunologie). Elève du Dr. Pénéloùe en matière d'aromathérapie médicinale, Mariet travaille depuis 13 ans au sein d'une équipe de praticiens en médecine complémentaires dans un service d'oncologie à Pretoria.

Le grand intérêt de ce débat fut de faire émerger des points de vue très divers, voire, contradictoires en ce qui concerne les précautions d'emploi de certaines huiles essentielles. Il apparut que la raison fondamentale de cette confusion se trouve dans la méconnaissance du principe du chémotype, et donc, de l'importance de s'assurer de la composition biochimique d'une huile essentielle avant de l'utiliser.

As-tu eu la possibilité de présenter, lors du Congrès, ce concept de chémotype, nouveau pour eux?

L'organisation du congrès fut parfaite à ce sujet puisque l'après-midi même, je fis une nouvelle intervention sur « *La biochimie des huiles essentielles chémotypées* ». Cet exposé tombait effectivement « à pic ». Exemples à l'appui, j'ai ainsi pu développer l'importance fondamentale de connaître la composition biochimique de chaque huile essentielle pour en appréhender toutes les dimensions thérapeutiques. J'ai rebondi sur le débat animé de la matinée au sujet de la toxicité des huiles essentielles, que la plupart des intervenants avaient tendance à minimiser. En citant des exemples concrets d'huiles essentielles, basés sur la connaissance des chémotypes, j'ai ainsi pu mettre en exergue certains cas précis évoqués le matin même. Le fait de ne pas avoir à se contenter de mémoriser bêtement une liste d'huiles essentielles - dont on ne connaît pas la composition biochimique exacte - à éviter en cas de cancer, d'épilepsie ou chez la femme enceinte, a ouvert une nouvelle dimension chez la plupart des participants. Mais je dois avouer que j'étais réellement consternée par le constat que très peu de participants avaient des connaissances approfondies des huiles essentielles qu'ils utilisent.

Et en ce qui concerne la Phyto-énergétique?

La deuxième partie de l'après-midi fut mise à profit pour un atelier pratique que j'ai animé sur ce thème et qui s'intitulait « *La phyto-énergétique : appliquer des synergies d'huiles essentielles sur des points d'acupuncture pour harmoniser l'organisme dans son ensemble* ». Il a suscité un intérêt phénoménal chez tous les praticiens. Pour ceux qui connaissent ma passion pour ce domaine, vous ne serez pas surpris de savoir que cet atelier a dépassé l'heure et demie, qui était prévue pour cette initiation aux principes de la phyto-énergétique. Etant donné que l'acupression fait partie de la plupart des cursus de formation au massage thérapeutique et de réflexologie appliquée, les praticiens professionnels en aroma-massage thérapeutique connaissent les principes de base de la MTC. Mais ils n'ont jamais encore rencontré une technique spécifique leur permettant d'associer des huiles essentielles à leurs techniques de pression sur des points spécifiques. Ce fut une révélation pour eux. De plus, dans le cadre bien défini de la pratique de l'aromathérapie en Afrique du Sud, les praticiens sont souvent à la recherche de conseils spécifiques à donner à leurs clients après un soin général de détente. Or, leurs conseils se limitent bien souvent au fait de donner au patient ce qui reste de la préparation faite pour le massage (à mettre dans son bain pour profiter de la détente). La phyto-énergétique - technique novatrice et unique au monde, enseignée à IFS - a donc tout de suite fait des adeptes parmi les praticiens en aroma-massage, qui voyaient enfin comment utiliser et conseiller une application à faible dose d'huiles essentielles dans un but thérapeutique bien ciblé.

Dans cet esprit, j'ai offert deux coffrets de « Praticien en phyto-énergétique » aux représentants de ASOSA qui se sont engagés à nous tenir informés de leurs résultats. Je ne manquerai pas de vous faire part de ces résultats en temps voulus.

Je suppose que les réflexologues présents ont du être très intéressés?

Effectivement. Bon nombre de praticiens en aromathérapie étant

également des praticiens professionnels en réflexologie, certains d'entre eux avaient entendu parler de l'atelier que j'avais animé en réflexologie auriculaire lors de l'assemblée générale de la South African Reflexology Society (cf. la Lettre n°29) qui avait eu lieu à Cape Town deux semaines auparavant. Pour répondre à la requête de la majorité des participants, les organisateurs ont décidé de modifier leur programme et m'ont demandé d'animer, exceptionnellement, un atelier pratique en enseignant les protocoles de réflexologie auriculaire dont j'avais fait la démonstration au Cap. J'ai accepté avec plaisir et leur ai concocté des petits conseils en matière d'huiles essentielles pour accompagner les techniques réflexologiques. Ce fut particulièrement apprécié!

DOSSIER

Conclusion.

Cette expérience a renforcé ma conviction que toutes les approches thérapeutiques utilisant des huiles essentielles devraient être fondées sur des connaissances biochimiques sûres et devraient promouvoir les huiles essentielles de qualité thérapeutique (100% pures et naturelles, intégralement distillées et de type biochimique défini) comme on le fait au sein de l'IFS. Il me semble évident qu'il faille que tous les praticiens des approches alternatives, et pas seulement en France, intègrent l'idée qu'il existe une différence majeure entre les pratiques de simple bien-être ou de développement personnel, et les pratiques alternatives à visée professionnelle, quel que soit leur champ d'action. Mélanger les genres, c'est faire un peu n'importe quoi et nuire à tous.

Elske Miles.



Elske avec quelques intervenantes.

Prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce que l'on a perçu dans le passé.
Henri Bergson.

- AROMATHEQUE - - AROMATHEQUE -

Retrouvailles avec un vieil ami pour se rappeler à l'harmonie...



Le Pin sylvestre, *Pinus sylvestris* : cet arbre si bien connu de l'homme, qui habite la forêt cultivée jusqu'à en devenir l'esprit, est l'ami de l'homme depuis toujours. Habituellement solitaire et volontiers nomade, parce qu'il craint la concurrence d'autres espèces pour la lumière dont il a un besoin vital, le pin sylvestre accepte bien volontiers l'aide de l'homme qui le protège en écartant les autres espèces de sa culture de pinèdes. En échange de ce service rendu, il fournit des mâts de navires permettant ainsi à l'homme d'explorer, à son tour, des contrées jusqu'alors inconnues...



Le pin sylvestre est un arbre dont Hippocrate, Pline et Hildegarde von Bingen vantaient les propriétés médicinales permettant de purger toute forme de congestion. Son huile essentielle fortement anti-infectieuse est traditionnellement utilisée pour drainer les sphères pulmonaires et urinaires. Dans la mythologie gréco-romaine qui lui associe l'histoire du bel Attis, le pin est indissociable de la virilité et de la résurrection. Son huile essentielle est également réputée pour ses vertus revigorantes de l'ensemble de l'organisme par son action sur l'axe hypophyso-surrénalien.

Symbole de rectitude et d'amitié fidèle, le pin sylvestre avec son tronc droit et nu, sa cime toujours verte, portée haut et son besoin absolu de lumière, assure la pérennité, la franchise et la clarté du lien au-delà des limites cadencées par le temps.

Quel réconfort que d'accueillir cet ami au sein de son foyer pour trouver la juste mesure entre les préoccupations du quotidien : physiques, affectives et spirituelles. Il ne connaît pas le jugement ; sa présence facilite donc l'analyse objective des sentiments les plus troubles pour permettre un retour à l'équilibre.

Si vous avez besoin de prendre du recul sans pour autant vous replier sur vous-même dans une inertie, vous pouvez appliquer, le matin, dans la région lombaire du dos, six à huit gouttes d'un mélange de l'huile essentielle de *Pinus sylvestris* diluée à 50% dans de l'huile végétale de Pépins de raisin. Une application par jour pendant une semaine vous permettra de « recharger les batteries » pour mieux appréhender les nombreuses sollicitations de votre quotidien. *Rappelons que l'huile essentielle de Pinus sylvestris est hormon-like : elle est donc formellement contre-indiquée chez une personne atteinte d'un cancer.*

Elske Miles.

~ NOUVEAUTE ~ ~ NOUVEAUTE ~ ~ NOUVEAUTE ~

HOMEOPATHIE ET MTC.

Nous savons que beaucoup d'entre vous attendent cette nouvelle formation. Le Docteur Jean François CLUDY, homéopathe, acupuncteur et spécialiste en MTC l'anima les 14 et 15 septembre 2009.

Alors, *si vous êtes* diplômé(e) en shiatsu, ou en huiles essentielles et phyto énergétique, ou en réflexologie et que vous avez suivi le module MTC et *si vous souhaitez* :

- ↳ Acquérir une connaissance théorique et pratique essentielles des liens existant entre la connaissance énergétique et psycho-énergétique, certains points d'acupuncture et les données vibratoires et par conséquent « énergétiques » qui sous tendent l'homéopathie.
- ↳ Découvrir et acquérir les fondamentaux d'une pratique moderne qui relie les manifestations du corps et de l'esprit, à l'instar du shiatsu, de la réflexologie plantaire et de la phyto énergétique,

alors, à vos bordereaux !

Vous irez à la découverte de l'homéopathie et de l'esprit qui anime cette médecine globale de l'être humain. Au-delà de la philosophie et des concepts qui sous-tendent cette science de l'occident, vous découvrirez, à travers l'étude de 16 « remèdes » homéopathiques fondamentaux, en lien avec leur « silhouette psychologique » et comportementale, quels sont les points d'acupuncture qui peuvent être mis en « similitude » avec ces remèdes, selon leurs données vibratoires, énergétiques et psychologiques.

De nombreux cas viendront illustrer cette la présentation.

Si vous voulez en savoir plus sur cette nouvelle formation : rendez-vous sur les sites

www.shiatsu-institut.fr ou www.reflexologie-institut.fr

**Info importante
à lire !**

Une pétition pour défendre les médecines alternatives.

"Les temps actuels semblent être ceux de la mobilisation, pas toujours favorable, loin s'en faut, autour des médecines alternatives complémentaires. Plusieurs éléments concomitants nous ont conduit à le penser. Tout d'abord, depuis plusieurs mois se fait jour une tendance à des réactions menaçantes de différents représentants du récent Ordre des kinésithérapeutes, vis-à-vis des praticiens et praticiennes Shiatsu. Cet Ordre adresse tous azimuts des lettres recommandées de menace à tous ceux qui selon eux exercent « frauduleusement » la pratique du « massage » qui leur « appartient ». Les termes mêmes de ces lettres sont édifiants car ils démontrent combien la question en jeu n'est pas la santé publique ou la « protection » des patients mais bel et bien celle de la défense d'un territoire. Ils accusent en effet les soi disant contrevenants de « concurrence déloyale »...

La deuxième information qui a attiré notre attention, concerne la création par décret gouvernemental d'une "commission d'étude" sur les approches alternatives. Celle-ci a sans doute été créée suite aux recommandations de l'OMS, qui, depuis 2005, considère que les connaissances et les pratiques de santé héritées des différentes traditions doivent être prises en considération y compris dans la politique de santé des pays dits développés. Cependant, la seule composition et les termes de la mission confiée à cette commission (voir encadré page 8) ne laissent pas présager des meilleures intentions vis-à-vis de nos approches et des praticiens qui les exercent. On peut douter en effet du regard « bienveillant » d'une commission qui ressemble plus à un tribunal et se compose d'un représentant de l'Académie Nationale de Médecine, d'un représentant du ministère de la justice (direction des affaires criminelles et des grâces), d'un représentant de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) ou d'un représentant de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)... Aucun représentant, d'aucune approche alternative n'est

présent dans cette commission censée évaluer les dites approches. On peut s'interroger sur sa compétence et sur l'image qui est la nôtre pour nos politiques. Enfin, dernier élément intéressant; la première mission citée est d'abord l'évaluation de la dangerosité, puis vient ensuite celle de l'intérêt éventuel de ces approches.

Je ne crois pas au hasard et tous ces éléments m'ont incité à rencontrer une juriste spécialiste de la défense des approches alternatives de santé en France et en Europe, Maître Isabelle Robard, laquelle avait participé à la mise en place de la fameuse Résolution européenne du 29 mai 1997 sur les médecines non-conventionnelles. Maître Robard m'accorda fort courtoisement un long rendez-vous, au cours duquel nous avons pu aborder tous ces sujets.

Tout d'abord, je l'interrogeai sur le sujet de la protection de nos élèves face au flou législatif existant notamment vis-à-vis de l'Ordre des Kinésithérapeutes. Sa réponse fut simple, claire et rassurante, car totalement cohérente avec les conseils que nous donnons aux praticiens qui s'installent. « *La meilleure des protections est la prévention* » me dit Isabelle Robard. Voilà un conseil très en phase avec nos pratiques ! « *La première chose que vos élèves doivent faire, c'est se protéger en amont et éviter les erreurs et les provocations. Ils doivent éviter les publications et les publicités dans lesquelles ils utilisent les termes de massage ou bien des revendications thérapeutiques. Ils doivent ensuite être prudents dans leur communication et éviter tout esprit de compétition vis-à-vis des praticiens installés dans leur région. Ils doivent enfin absolument être en règle avec la législation en vigueur (urssaf, assurances, etc.). Etant donné ce que vous m'avez dit concernant votre Institut, vos élèves semblent déjà bien informés.* Je l'interrogeai alors sur les recours possibles si, malgré ces précautions ou parce qu'il ne les avait pas suivies, un praticien se trouvait inquiété. Je lui proposai de mettre en place, entre l'Institut et elle une défense « de groupe » ? Isabelle Robard me répondit que chaque cas étant différent, d'expérience, ce n'était pas la meilleure option. Il faut en effet à chaque fois étudier pré-

cisément ce qui a été à l'origine du problème et par conséquent une défense au cas par cas lui semble toujours plus judicieuse.

Dans la deuxième partie de notre entretien, en dehors des questions touchant à la protection des praticiens, j'ai évoqué avec elle l'émergence d'une nécessité de constituer une "défense potentielle" pour les médecines alternatives en général, car l'air du temps semblait devenir pesant pour elles. Maître Robard avait alors évoqué un projet auquel elle prenait part, en compagnie de Paul Lannoye, le député belge qui avait été l'instigateur du texte européen de 1997 sur les médecines alternatives complémentaires, sans pouvoir à ce stade m'en dire davantage mais en me promettant de me tenir informé. C'est maintenant chose faite. Ce projet de défense s'organise dans un premier temps autour d'une pétition destinée à la Commission européenne en vue de l'inviter à prendre les initiatives législatives qui s'imposent pour une reconnaissance légale des disciplines médicales non conventionnelles.

Vous savez tous combien, à l'Institut, nous tenons à être indépendants et à ce que vous le soyez aussi. Aussi n'avons nous jamais incité quiconque à participer à un quelconque combat ni pris parti pour des causes particulières. Le seul combat pour lequel nous avons toujours milité est celui du sérieux, du professionnalisme et de la responsabilité de nos pratiques. Cependant, étant donné la tournure de plus en plus unidirectionnelle que prennent certaines instances en France, il nous a semblé nécessaire d'agir. C'est pourquoi nous vous invitons à lire et à signer cette pétition européenne que vous trouverez sur le site Ecomed. La lecture du contenu de cette pétition ainsi que celle des participants à son élaboration ne pourront que vous conforter dans cette décision et vous rassurer sur la transparence et l'absence totale d'intérêts particuliers. Lisez ci-après. Si vous décidez de signer ou de faire signer cette pétition, par toute personne intéressée, vous pouvez mentionner dans la case « Organisation »: Institut Français de Shiatsu.

Michel Odoul.

Voici ci-après l'adresse du site où vous pourrez trouver toutes les infos et également signer la pétition.

<http://www.petitionecomed.eu/>

Pétition "Ecomédecines et Santé Publique"



Pétition adressée à la Commission européenne

Les signataires de la présente pétition :

- rappellent que le Parlement européen, dans sa résolution A4-0075 du 29 mai 1997, demandait à la Commission européenne de lancer un processus de reconnaissance des médecines non conventionnelles et de prendre une directive sur les compléments alimentaires;
- constatent que cette demande n'a été suivie d'effet que pour les compléments alimentaires (directive 2002/46) ; qu'en revanche elle n'a reçu aucun suivi pour les médecines nonconventionnelles ;
- signalent que l'OMS, depuis 2005, recommande que les connaissances et les pratiques de santé héritées des différentes traditions soient prises en considération y compris dans la politique de santé des pays dits développés ;
- constatent que les institutions communautaires ont adopté des programmes visant à lutter contre l'obésité et les maladies chroniques, et que les médecines non-conventionnelles constituent un moyen utile pour lutter contre ces fléaux à titre à la fois préventif et curatif ;
- soulignent la popularité croissante de nombreuses approches thérapeutiques non conventionnelles dans toute l'Union européenne ;
- constatent la disparité manifeste de statut des praticiens, médecins ou non-médecins, recourant aux médecines non conventionnelles pourtant largement pratiquées dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

En conséquence, les pétitionnaires demandent à la Commission européenne de prendre les initiatives législatives qui s'imposent pour une reconnaissance légale des disciplines médicales non conventionnelles. En effet, l'hétérogénéité en la matière constitue une entrave à la libre circulation et à la liberté d'établissement des praticiens et un déni du droit des citoyens européens à choisir le praticien ou la thérapie qui leur convient, ceci portant atteinte à la protection de la santé visée à l'article 35 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

LA MAISON DE L'ÉCOLOGIE asbl

► Organisé par le GRAPPE et la Maison de l'Écologie, le Colloque "Ecomédecines et santé publique" est un moment historique, élément fondateur d'une initiative citoyenne en faveur de l'intégration, pleine et entière, des écomédecines dans notre système de santé. Il est donc ouvert tant aux professionnels de la santé, experts, responsables politiques qu'au grand public.

► Parmi les meilleurs spécialistes francophones, nous avons obtenu la participation des orateurs suivants :

- Philippe Andrienne, Herboriste, Président de la fédération européenne d'herboristerie.
- Pierre Comillot, Ancien président de l'Université de Paris XIII ; doyen honoraire de la faculté de médecine de Bobigny. Fondateur et directeur actuel du département de médecines naturelles. Président de la Fédération médicale française des médecines naturelles.
- Dominique Eraud, Docteur en Médecine, acupuncteur, phytothérapeute et nutritionniste.
- Roger Flammetti, Ostéopathe, spécialisé dans l'approche somato-émotionnelle.
- Martine Gardénal, Docteur en médecine ; présidente de la Société des Médecins Homéopathes Spécialistes (France) et présidente de la Confédération Européenne pour la préservation de la santé. (CEPS)
- Martine Goyens, Pharmacienne ; spécialiste de la thérapie par fleurs de Bach.
- Michèle Gilkinet, Ancienne députée au Parlement fédéral (Belgique), présidente du GRAPPE.
- Bernard Herzog, Docteur en médecine ; ancien professeur à la Faculté de Médecine de Nantes, spécialiste en Biophysique, écrivain.
- Thierry Janssen, Docteur en médecine, chirurgien et psychothérapeute spécialisé dans l'accompagnement des malades.

Groupe de Réflexion et d'Action
 pour une Politique Écologique

Grappe
asbl

- Daniel Kieffer, Président de l'Union européenne de Naturopathie ; président de la fédération française de Naturopathie (FENAHMAN).
- Paul Lannoye, Physicien, député européen honoraire et administrateur de GRAPPE asbl.
- Christian Léonard, Economiste, Professeur de Politique de la santé à l'Institut Cardijn ; expert au Centre Fédéral des soins de Santé (Belgique).
- Isabelle Robard, Docteur en droit, Spécialiste en droit de la Santé.
- Michael Singleton, Anthropologue ; professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
- Michel Van Wassenhoven, Docteur en médecine, Président du Comité européen de défense de l'homéopathie.
- Jean-Pierre Willem, Docteur en médecine ; fondateur de la faculté libre de médecines naturelles et d'ethnomédecines (Paris) et de l'association « Médecins aux pieds nus. »

► La présidence des séances sera assurée par :

- Pascal Cambier, Politologue et éco-conseiller, chargé de communication de la Maison de l'Écologie.
- Martine Dardenne, Sénatrice honoraire (Belgique).
- Paul Lannoye, Physicien, député européen honoraire et administrateur de GRAPPE asbl.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

NOR : SASP0902813A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article R. 1421-1 ;
Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 15 décembre 2006 portant politique des voyages des personnels de l'administration sanitaire et sociale,

Arrête :

- Un groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique est créé auprès du directeur général de la santé.
- Ce groupe a pour missions :
 - d'exercer auprès du directeur général de la santé une fonction consultative d'aide à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de lutte contre les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique dangereuses, et de repérage des pratiques prometteuses ;
 - de participer à l'élaboration des critères permettant d'apprécier et de hiérarchiser la dangerosité éventuelle d'une pratique non conventionnelle, ou son caractère prometteur ;
 - de participer à la conception et au suivi d'actions d'information et de prévention en direction du public.
- Outre des représentants de la direction générale de la santé, de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et de la direction de la sécurité sociale, sont nommés membres du groupe d'appui technique :
 - un représentant du ministère de la justice (direction des affaires criminelles et des grâces) ;
 - un représentant de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) ;
 - un représentant de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) ;
 - un représentant de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) ;
 - un représentant de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ;
 - un représentant de la Haute Autorité de santé (HAS) ;
 - un représentant du Conseil national de l'ordre des médecins ;
 - un représentant de l'Académie nationale de médecine ;
 - un représentant de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
 - un praticien oncologue ;
 - un praticien rhumatologue ;
 - un praticien psychiatre.
- Le secrétariat du groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique est assuré par la direction générale de la santé.
- Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 3 février 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
D. HOUSSIN

Nous vous proposons ci-après le texte du décret, instituant la création du « groupe d'appui technique » que nous évoquons en page 6, tel qu'il a été publié au Journal Officiel du 19 février 2009.

Merci à Babeth Doucet qui a attiré notre attention sur le sujet dès sa parution. La lecture de ce texte est suffisamment édifiante pour ne pas avoir besoin de commentaire. Le pays de Voltaire est en train de retrouver ses vieux démons...



Nous ne résistons pas au plaisir de vous proposer en parallèle, le texte ci-dessous. Il est, historiquement, contemporain du décret français et il peut être intéressant de les comparer. Le vent qui souffle dans les montagnes suisses n'est semble-t-il pas le même que chez nous. « *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà* », disait Pascal (aujourd'hui les Alpes?).

Ce que les suisses appellent une « *votation* », c'est un référendum, pratique courante dans ce pays. Merci à Peter d'avoir attiré notre attention sur cette votation.

Texte soumis à la votation
«**Pour la prise en compte des médecines complémentaires**»

Votation du 17 mai 2009



Le texte soumis à la votation

Le contre-projet modifie la Constitution comme suit :

Art. 118a (nouveau) Médecines complémentaires

La Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires.

L'essentiel de nos revendications

1. **Promouvoir la médecine intégrative**

Les médecines académique et complémentaire doivent collaborer. Cela assure aux patientes et aux patients les meilleures chances de succès de leur traitement.

2. **Inclure les méthodes de médecine complémentaire dans l'assurance de base**

La médecine anthroposophique, l'homéopathie, la thérapie neurale, la phytothérapie et la médecine chinoise traditionnelle (MCT) doivent être acceptées définitivement dans l'assurance de base, si elles sont pratiquées par des médecins académiques ayant suivi une formation continue de la FMH.

3. **Créer des diplômes nationaux pour les thérapeutes non médecins**

Grâce à des diplômes unifiés et reconnus par l'Etat, il est possible de garantir une haute qualité de traitement et la sécurité des patients. Les cantons accordent aux praticiennes et praticiens avec un diplôme une autorisation de pratiquer. Le remboursement des prestations est toujours assuré par les assurances complémentaires privées.

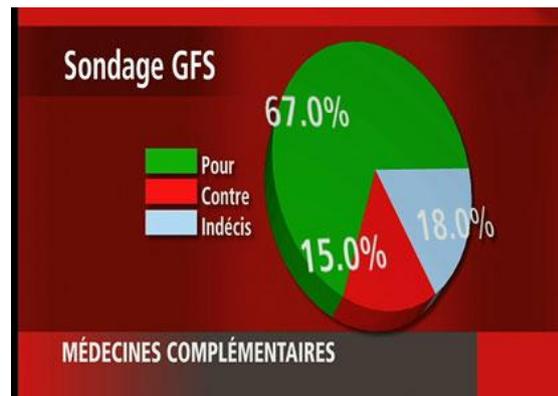
4. **Préserver la pharmacopée**

La diversité de la pharmacopée doit être préservée pour permettre aux patientes et patients d'être traités individuellement. L'automédication ne doit pas être limitée.

5. **Assurer l'enseignement et la recherche sur les médecines complémentaires**

Chaque médecin doit apprendre pendant ses études de médecine les principes de soins appliqués par une majorité de la population. Les fonds de la recherche sur les médecines complémentaires doivent être augmentés.

Au moment où nous publions, les résultats de cette votation ne sont encore connus, mais nous vous livrons le dernier sondage connu. Il fait rêver... Mais en même temps, je suis persuadé qu'un sondage équivalent en France, donnerait des résultats assez proches. Est-ce pour cela que l'on ne fait pas de « *votation* » chez nous ? Après les belges, initiateurs de la pétition, les suisses avec leur votation viennent de nous donner en quelques semaines, une deuxième leçon de démocratie.



Le développement du professionnalisme, le développement de la profession de praticien shiatsu et de praticien en réflexologie et leur ancrage dans la société civile, le développement des débouchés professionnels sont nos objectifs permanents. Nos métiers sont de vrais métiers, pourvoyeurs d'emploi et intégrés, à tous points de vue, dans la société civile.

Si nous faisons un point sur tous ces objectifs :

En mai 2009, nous référençons 82 praticiens. 55 Femmes et 27 hommes.

Dans quelle discipline ?

58 en shiatsu, 34 en réflexologie. 14 sont référencés dans les 2 pratiques. 15 personnes sont également référencées, en plus de l'une ou l'autre pratique, en aromathérapie et phyto énergétique. A noter, 1 seule personne est référencée uniquement en aromathérapie et phyto énergétique.

Quel est leur parcours ?

- ◆ 15 sont Kinés et/ou Ostéopathes
- ◆ 2 sont naturopathes
- ◆ 2 sont Podologues
- ◆ 4 sont infirmières



Carte de France des praticiens référencés.

.....59 se sont reconvertis ou formés à ce nouveau métier. Nous rencontrons des ex : DRH, Jardinier d'Art au Potager du Roi, informaticiens, hôtesse de l'air, cadres de banques, cadres de labos pharmaceutiques (si, si....), formateurs, danseurs, coachs, ouvrier viti-vinicole, charpentier, agents d'entreprises publiques ou privées.

A noter; beaucoup ont choisi une nouvelle orientation (entre autres pour certains parce qu'ils avaient perdu ou allaient perdre leur emploi), d'autres continuent en parallèle leur ancienne activité à temps partiel, cela étant notamment favorisé par le nouveau statut d'auto entrepreneur.

Quelle est la répartition géographique ?

- ◆ 15 personnes sur 82 exercent à Paris.
- ◆ 22 sont présentes en Ile de France. Plusieurs travaillent dans deux cabinets différents.
- ◆ 48 praticiens sont présents, en province, dans 34 départements

A noter : 3 départements sont bien représentés : L'Isère avec 6 praticiens. La Seine Maritime et le Lot et Garonne avec chacun 4 praticiens.

Et l'Europe ?

- ◆ 2 praticiens sont allemands,
- ◆ 1 est anglaise,
- ◆ 2 sont polonais.

Quelles sont les conditions pour être un praticien référencé ?

Rappelons une nouvelle fois ces conditions :

- ↪ Etre diplômé dans la pratique concernée : c'est-à-dire avoir réussi une épreuve pratique et une épreuve théorique écrite (environ 60% de taux de réussite)
- ↪ S'installer officiellement : fourniture des documents URSSAF ou portage salarial, etc..
- ↪ Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle au titre de la pratique exercée
- ↪ Etre titulaire de l'AFPS ou d'un brevet de secourisme
- ↪ Avoir fourni un extrait de casier judiciaire vierge

Et également avoir signé et respecter la charte du praticien référencé comportant :

- ↪ des clauses administratives (fourniture chaque année des documents à jour)
- ↪ des clauses pédagogiques : nécessité de venir suivre une fois par an minimum une formation ou un perfectionnement dans la pratique référencée, de façon à ce que l'Institut valide le maintien à minima des compétences.
- ↪ des clauses de respect de la charte d'éthique.

N'oublions pas que si l'image de l'Institut et son professionnalisme sont un atout pour le praticien référencé, ce dernier a en contrepartie des devoirs !

Est-on référencé définitivement ?

Compte tenu de ce qui précède, vous avez la réponse : non !

Ce trimestre nous vous présentons l'article dont a bénéficié Pascal Vespertini. Nous vous avons déjà parlé de lui et de cette vocation pour le shiatsu équin qui est la sienne. Nous évoquions déjà à l'époque son évidente compétence et la qualité de son approche vis-à-vis du meilleur ami de l'homme. Voici un article paru dans la Dépêche du Midi, dont le journaliste a manifestement été bluffé. Bravo à Pascal pour la qualité de son travail et la passion qui l'anime. Lisez plutôt.

D'autres élèves ont également bénéficié d'articles de presse, présentant leur activité et exprimant à chaque fois combien le Shiatsu ou la Réflexologie étaient appréciés. Citons Marianna Kernanet avec le Journal Seine et Marnais, Isabelle Millet (article à lire sur son site www.revitalzen.fr), Christine Talbot avec Ouest France. (ndlr: le manque de place ne nous permet pas de les présenter tous dans cette lettre. Nous le ferons lors de la prochaine parution).

Toutes ces parutions montrent combien nos pratiques s'inscrivent dans le paysage de la société civile. Elles sont de plus en plus connues et acceptées par un public de plus en plus large. Cela est dû à toutes les actions de communications que nous menons à l'Institut, au niveau d'exigence qui est le nôtre et bien entendu à la qualité du travail de tous les praticiens qui s'installent partout en France.

Bravo à tous.



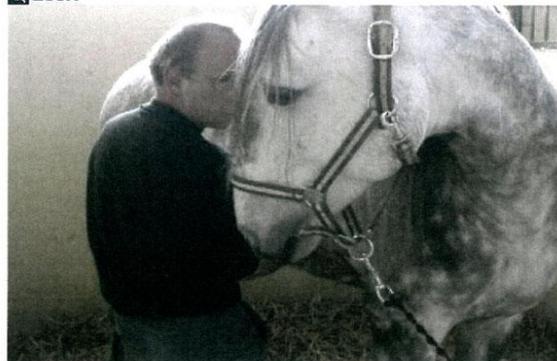
Publié le 13/04/2009 08:53 | PIERRE MATHIEU

LADEPECHE.fr

Insolite. Ces chevaux qui aiment le shiatsu

Du bout des doigts, Pascal Vespertini leur prodigue des soins qui les soulagent et les font bâiller de plaisir...

ZOOM



DDM

Robert Redford murmurait à l'oreille des chevaux, Pascal Vespertini leur parle du bout des doigts. Pascal, « Palou » pour les proches depuis ses années sur les bancs de l'école de Lectoure, pratique le shiatsu équin, et humain pour les cavaliers que ça intéresse. En cinq ans, ce Gersois de 47 ans a touché les flancs de près de deux cents chevaux. Qui s'en portent bien. Sauf les rares qui n'ont pas voulu se laisser approcher. D'après Christelle Pernot, formatrice de l'école de shiatsu équin, l'effet de cette acupuncture sans aiguilles, pratiquée du bout des doigts, est « un bien-être profond physique et émotionnel : la qualité de vie et les performances de l'animal s'en trouvent améliorées ».

il lui dit bonjour

Pour rencontrer Pascal, il faut, ce jour-là, traverser le village d'Astaffort, en Lot-et-Garonne, et remonter vers Tanon, une exploitation dont la vue panoramique balaye les vignes et les parcelles de légumes. Celui qui nous accueille est un fier étalon crin lavé (crinière blonde) qu'adorent les petites filles : « Le cheval de Barbie ! ». Mais Pascal est venu pour « Flor », un des chevaux d'Audrey Abbani, l'élèveuse du lieu. Etalon portugais de 6 ans, « Flor » se produit en compétitions de dressage ; son travail c'est le pas espagnol, la pirouette, le piaffé. Or il ressent une gêne à l'épaule droite, et en diagonale au postérieur gauche.

Pascal n'est pas encore dans son box, il reste à la porte et le cheval s'approche : « Je lui dis bonjour, c'est comme au boulot, on se dit bonjour en commençant la journée non ? Avec le cheval, tout est dans la communication... » Même la respiration. Pascal calme la sienne, le silence s'instaure, les mains se posent à l'endroit de la selle, caressent les flancs en larges mouvements. Puis, pendant une demi-heure, il va appuyer ses doigts en suivant les méridiens, à l'encolure, sur le dos, la croupe. Derrière sa longue frange grise, « Flor » baisse à peine les yeux, sa lèvre inférieure tremblote. Et il bâille comme Jolly Jumper pendant la sieste de Lucky Luke.

aux jo d'athenes

Le shiatsu, pas plus que Pascal Vespertini, n'a inventé le relationnel homme-cheval. Il y a toujours eu des cavaliers ou des palefreniers intuitifs capables de donner à l'animal le geste qu'il attend pour le soulager. Mais pour ce qui est de la connaissance anatomique des méridiens, elle n'est pas au programme du « premier galop ». C'est en Ecosse, auprès de l'école de Liz Eddy, que Pascal s'est formé en entrant dans les années 2000.

« Je ne connaissais rien aux chevaux, la première fois qu'on m'a dit de changer de côté, tout le monde a ri parce que je suis passé par dessous », raconte-t-il. Il ne monte pas et continue de préférer la moto... « Pour moi, une balade à cheval, c'est se promener à côté de lui ! ».

Pascal n'est pas du paddock. Mais la douleur, il connaît. A commencer par la sienne, puisqu'il est venu au shiatsu par les sciaticques paralysantes qui ont interrompu sa carrière de gestionnaire de camping. Il a donc reçu des soins avant de se former pour en donner.

Chevaux boiteux, cavaliers blessés, c'est son affaire. A Bordeaux, il travaille avec Valérie Salles, championne de France handisport et 2e aux JO d'Athènes en 2004. A 35 ans, celle qui est paraplégique depuis une chute à l'âge de 22 ans continue les concours de dressage : un système d'élévateur la porte en selle, elle commande les figures à l'aide de deux badines... « De chaque séance avec Pascal, on ne retire que du positif, le cheval est plus posé, plus relax », dit-elle, en route pour un concours international à Bruxelles. Les performances ? « Quand il a moins de raideurs, moins de craintes, le cheval est meilleur ! ».

Quelques éleveurs de course font appel à Pascal... Mais sans en parler aux propriétaires. On attendra que la pratique soit mieux connue.

sa joie dépasse

Au box, la séance se termine. Pascal tire la queue de « Flor » dans tous les sens, puis lui étire les antérieurs. Dernier regard confiant et l'étalon part au pré en laissant dépasser sa joie. Départ au galop, ruades, « Flor » arrive à la clôture blanche, se roule sur le sol et revient tête droite vers sa maîtresse. Qui a l'air aussi détendue que lui.

- ARTICLES A SIGNALER - - EMISSIONS A SIGNALER -

Direct 8 : Michel a été invité dans l'émission « Bien-être » animée par Charlotte Savreux, chaque matin, de 10 h. à 11 h. : le 26 mars sur le thème de la confiance en soi, le 21 avril sur le thème des phobies et des peurs et le 12 mai sur le thème des odeurs et de leur action dans la relation aux autres. Autant de sujets éclectiques, montrant combien l'expertise de Michel est appréciée.



France 3 : Dans le cadre de l'émission « @ la carte », qui a lieu en direct de 16 h. 25 à 17 h. 25 sur France 3, Michel a été invité à deux reprises, le lundi 26 mars sur le thème du stress et le lundi 18 mai, sur le thème de la MTC. Stéphane Tanguy, praticien référencé à Maurepas (78), est intervenu lors de cette dernière émission, pour parler de son expérience de patient convaincu par le shiatsu et la MTC, expérience l'ayant conduit à devenir lui-même praticien.



Direct 8 : Nouvelles invitations, dont une à venir, pour Michel dans l'émission « Bien-être » chaque matin, de 10h. à 11 h., le **26 mai** sur le thème de l'image de soi que l'on exprime par le corps et le **09 juin** sur le thème de la féminité. A vos magnétoscopes. C'est avec un grand plaisir que Michel participe à ces émissions de qualité proposées par Charlotte Savreux et toute son équipe.



France 2 : Michel a été interviewé le 23 avril 2009, lors d'un tournage à l'Institut sur le thème « Cheveu parle-moi de moi ». Le reportage a été diffusé le dimanche 3 mai 2009 dans l'émission « Thé ou Café » consacrée à Patrice Leconte qui vient de sortir un roman : « Les femmes aux cheveux courts ».



Alternative Santé : Le hors série n° 39 de mai 2009 présente un guide pratique des médecines alternatives et complémentaires. Pour la réflexologie, l'Institut est cité en référence.



- CONFERENCES - - CONFERENCES - - CONFERENCES -

A Paris

Au Parc Floral de Vincennes,

dans le cadre de la 2° Journée Nationale des Conseillers Agréés Fleurs de Bach, le **04 juin 2009, à 11 h. 45**, sur le thème « **Comment le non-respect du vivant crée les conditions des maladies du monde actuel** ». Uniquement réservée aux professionnels Bach.

Porte de Champerret,

Dans le cadre du prochain Salon Zen, du 1 au 05 octobre 2009,

- **Le jeudi 01 octobre 2009 à 16 h.**, sur le thème "**Les huiles essentielles, énergies de soin, énergies de vie**" (par Elske Miles) **Le patient, acteur de sa guérison**".
- **Le samedi 03 octobre 2009 à 17 h.**, sur le thème "**Comment donner un sens à la maladie?**".
- **Le lundi 05 octobre 2009 à 13 h.**, sur le thème "**Un corps pour me soigner, une âme pour me guérir**".

En Suisse

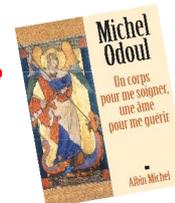
A Fribourg,

dans le cadre du salon « Mieux Vivre »

- **Le samedi 7 novembre 2009 vers 17 h.** sur le thème "**Dis moi où tu as mal, je te dirai pourquoi**".
- **Le dimanche 8 novembre 2009 vers 10 h.** sur le thème "**Un corps pour me soigner, une âme pour me guérir**".

Renseignements: www.mieux-vivre.ch

Vous pourrez acquérir et / ou faire dédicacer vos ouvrages à l'issue des conférences.



Nous vous rappelons que l'Institut participe à nouveau cette année au Salon Japan Expo. Entre les stands d'Arts Martiaux ou de fabrication de sabres japonais, mais aussi de Kimonos, de Manga et autres, le stand de l'Institut sera une oasis de calme et de détente où Alain, assisté de toute une équipe d'intervenants, tous praticiens référencés, accueilleront les visiteurs nombreux.



Japan Expo
LE FESTIVAL DES LOISIRS JAPONAIS

2, 3, 4 et 5 juillet 2009
PARC D'EXPOSITIONS
PARIS-NORD VILLEPENTE



Pour plus d'infos vous pouvez aller sur le site Japan Expo à l'adresse suivante:

www.japan-expo.com

Toujours en lien avec le Japon, l'Institut et Michel vont avoir les honneurs d'un prochain manga, publié en France et qui s'intitule « Sweet Relax ». Destiné aux jeunes filles de 12 à 16 ans, il présente le Shiatsu à un public qui, pour la plupart, ne le connaît pas. Au fil des pages apparaissent des notes explicatives (sur les tsubos par ex.) et des bonus figureront également dans les albums sur l'histoire du Shiatsu, comment il est perçu dans les autres pays, où se former, etc.

C'est dans le cadre de ces bonus que Michel a été interviewé sur son propre parcours dans le Shiatsu et que l'Institut sera cité en référence pour les formations. Une belle reconnaissance que nous devons à Cécile David, praticienne Shiatsu installée à Cieux (87), et aux bienfaits qu'elle a apporté à l'adaptatrice française de ce manga qui est l'une de ses patientes.



TEMOIGNAGES, EXPERIENCES, REFERENCES.

La Lettre de ce trimestre nous apporte le témoignage de Christine Simon, élève en Réflexologie. Lisez plutôt, vous verrez combien le chemin de chacun est particulier mais que la réussite dépend pour beaucoup de la confiance que nous avons et de notre conviction. Bravo à Christine pour son investissement dans sa pratique et pour avoir osé présenter son projet.

Infirmière dans l'entreprise depuis avril 1998, mes activités diminuent peu à peu pour diverses raisons, je me sens inutile, et de toute évidence, inexistante tout court. Le moral est au plus bas, et j'essaie de trouver une issue de secours, un éclairage, qui puisse me redonner du punch et du sens à ma vie.

Depuis déjà plusieurs années, je m'intéresse aux « médecines douces ». Leur manière de soigner l'humain dans sa globalité plutôt qu'un organe sans lien autour me convient parfaitement. C'est sur le magazine « alternative-santé » (ou « l'impatient » à l'époque) que je découvre pour la 1^{ère} fois la réflexologie plantaire. Cette découverte a dû se loger dans un coin de mon esprit (?), jusqu'à l'année dernière, où, dans ma quête de renouveau, je fais une demande de formation en réflexologie plantaire en DIF (Droit Individuel à la Formation). Ma demande acceptée, j'effectue les 3 stages entre janvier et juin 2008 à l'Institut.

C'est après l'été, à la rentrée 2008, suite à une rencontre avec le nouveau chef du plateau « accueil-acheminement » que l'idée de la réflexo au sein de l'entreprise a germé.

Ce nouveau responsable est en recherche d'intervenants (yoga, relaxation) qui puissent répondre au problème du stress en entreprise. Je lui fais part de ma formation, lui explique en quoi consiste la réflexologie plantaire, la particularité de la méthode douce sud-africaine. Très intéressé, il me demande de présenter l'activité en réunion de service aux agents, ce que je fais à l'aide d'un petit diaporama. Suite à cette présentation, 26 agents sur 30 se portent candidats. Nous démarrons l'activité en janvier 2009.

Un peu inquiète avant de commencer : les agents vont-ils adhérer à cette méthode douce ? Comment le soin peut-il être perçu dans le milieu de l'entreprise où le raisonnement me paraît très « cartésien », où il faut du « résultat » ? Les retours sont très positifs. A la fin de l'heure, les personnes se sentent « zen », « flotter », « détente, relaxant, bâillements... », « reposé, détendu... » Les séances de réflexo connaissent donc un réel succès. De 2 séances par semaine, nous passons à 4 : une heure est dégagée sur le temps de travail pour l'agent et pour moi. L'objectif affiché est celui de réduire les arrêts de travail....nous n'en som-

mes pas là. Le projet doit être présenté en CHSCT. Il intègre également la mise en place d'une salle de gym, et l'ornement du plateau de plantes dépolluantes.

Pour moi, le projet me permet de m'exercer. Je suis amenée à rencontrer des personnes handicapées. Un agent est amputé d'une jambe, une autre est paraplégique. Leur témoignage peut être surprenant : l'agent amputé me parlait de fourmillements sur son membre fantôme pendant le soin. La jeune fille paraplégique qui n'a aucune sensibilité s'est sentie détendue après le soin.

J'espère par la suite pouvoir permettre un suivi un peu plus régulier avec des séances plus rapprochées pour certains agents, sur ou en dehors de leur temps de travail... C'est en tout cas une très bonne expérience. Lorsque j'effectue une réflexo, je doute toujours d'être « au bon endroit », j'ai encore un peu de mal à sentir l'énergie au bout de mes doigts, mais l'effet procuré me rassure et m'encourage. C'est très gratifiant !

Christine SIMON.
infirmière dans une Unité EDF - GDF

Les 101 notions-clés de la Médecine Chinoise.
par Elisabeth Rochat de la Vallée, aux éditions Guy Trédaniel.
Prix 24,00 €

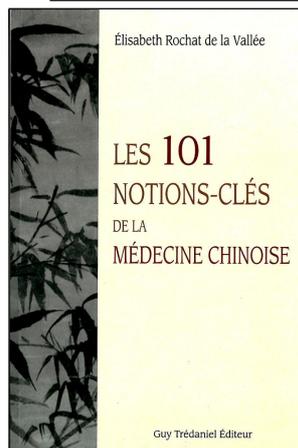
Un livre de plus sur la M.T.C.? Oui et non! Ce livre fait partie des ouvrages sur le sujet qui méritent d'être lus et connus des praticiens de toutes les techniques énergétiques. Son intérêt réside dans la façon avec laquelle l'auteure nous présente les « 101 notions-clés » de cette médecine qui nous passionne.

Tous ceux qui ont suivi le module M.T.C. connaissent la plupart des concepts abordés dans ce livre mais Elisabeth Rochat de la Vallée les présente comme une lettrée. Elle s'appuie pour cela sur sa connaissance encyclopédique et de très haut niveau de la langue chinoise qui la conduit à présenter ces concepts, à l'identique de ce qui se faisait dans la tradition chinoise, que ce soit dans la forme et le fond. Les présentations sont, de ce fait, pour la plupart faites sur deux pages en vis-à-vis. Elles se renvoient l'une à l'autre et tissent un paysage cohérent qui va de la rigueur et de la précision technique à la poésie la plus orientale. Elle montre ainsi que ce dont « parlent » les textes majeurs les plus anciens de cette médecine, c'est que la MTC est une médecine globale, totalement écologique, dans laquelle le symptôme s'inscrit dans quelque chose de plus vaste qui englobe l'homme et son univers.

L'auteure fait d'autant plus autorité sur le propos, qu'elle n'en n'est pas à son premier ouvrage. Elisabeth Rochat de la Vallée a en effet co-écrit plusieurs livres avec le Père Claude Larre, fondateur en 1972 de l'Institut Ricci à Paris et grand sinologue. Il est notamment l'auteur du Grand dictionnaire Ricci de la langue chinoise.

Ce livre est une mine d'informations, surtout lorsqu'on le lit l'esprit ouvert et qu'on se laisse pénétrer par ce qui est écrit entre les lignes. La poésie qui imprègne le message et l'écriture, devient la mère d'une rationalité sans faille, parce qu'elle a su se débarrasser du besoin de la preuve pour simplement accueillir le résultat. C'est cela qui fait l'intemporalité de la Médecine Traditionnelle Chinoise et des concepts notamment thérapeutiques qu'elle a développés. Après plus de 3000 ans d'exercice et de pratique, elle n'a fait que s'enrichir et ne s'est jamais contredite. On ne peut pas en dire autant de la nôtre. Parce qu'elle ferme ses concepts à tout ce qui n'est pas observable et démontrable dans l'instant, elle est constamment contrainte à les revoir, en fonction des progrès des outils d'observation. Voilà donc un livre qui mérite une place de choix dans la culture des praticiens.

Michel Odoul.

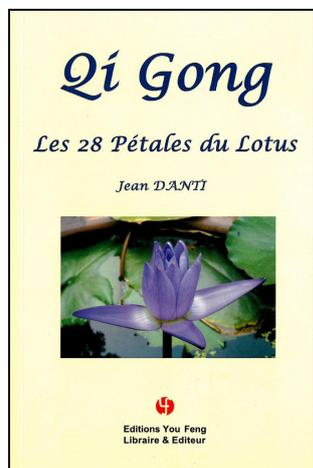


Qi Gong.
Les 28 pétales du Lotus.
par Jean Danti. Editions You Feng.
Prix : 21,50 €

Je parlai dans la critique précédente de poésie dans la pensée chinoise, ce livre en est une démonstration de plus. Il suffit pour s'en persuader de lire les intitulés des différentes techniques de Qi Gong présentées: Calmer le cœur, le balancement des roseaux dans le vent, accueillir l'aurore, attraper l'étoile, conduire la barque au centre du lac, etc. Vingt huit titres aussi poétiques que clairement expressifs.

Alors, un nouveau livre sur le Qi Gong ? Certes mais celui-ci présente un intérêt non négligeable pour les praticiens, celui de la relation qui est faite entre chacun des 28 mouvements décrits et leur action spécifique sur tel ou tel méridien ou sur le plan biologique. « A la poursuite des nuages » a par exemple une action sur le Yin, qu'il fait monter vers le haut, il réchauffe également le Rein et refroidit le Cœur. « Repousser le singe » active tous les points Mu, « l'ouverture du lotus » agit sur le méridien de la vessie et fait monter le yang vers la tête, « attraper l'étoile, tirer l'eau du puit » harmonise le spirituel et le matériel et agit sur le méridien du Rein, le vaisseau Conception et le vaisseau Gouverneur.

Ce livre est « cultivant » et peut servir à conseiller des patients qui recherchent ou ont besoin d'une pratique physique en complément du travail fait en consultation.

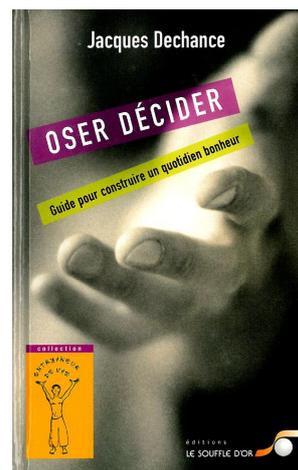


Michel Odoul.

Oser décider.
par Jacques Dechance.
Editions Le Souffle d'Or.
Prix : 19,90 €.

Voilà je crois un livre, avec un tel titre, qui ne pourra qu'interpeller tous ceux qui hésitent et en particulier les futurs praticiens. « *La réussite est une question de chance... vous diront ceux qui ont échoué!* » nous dit l'auteur. Ce livre n'est pas un livre de plus sur la pensée positive et magique qui cherche à nous faire croire « qu'il n'y a qu'à ». Il s'agit d'un véritable guide pratique et complet sur les tous les vecteurs des choix et des décisions pour un individu. Les blocages ou les sabotages liés au passé, à l'éducation, aux habitudes, mais aussi les comportements physiques et alimentaires sont passés au crible. L'auteur nous montre combien tout concourt à faire de nous quelqu'un qui sait décider ou non. Ecrit sur le mode du dialogue avec le lecteur, l'auteur se positionnant comme un entraîneur, ce livre est à conseiller voire à prescrire, à tous ceux qui se demandent *s'ils peuvent ou non, s'ils ont le droit ou non, s'ils vont y arriver ou non*. Il n'intéressera donc pas grand monde à l'Institut... notamment les futurs praticiens qui ne savent pas s'ils doivent s'installer ou non....

Michel Odoul.



NB : pour l'ensemble des examens, aucun document n'est autorisé en dehors d'un dictionnaire de traduction pour les candidats de langue étrangère.

Examens de Praticien en Shiatsu de confort.

Cet examen se compose d'une épreuve pratique qui porte sur les protocoles du module 1, du module 2 et du module de shiatsu assis. Un observateur et un receveur apprécient la connaissance des protocoles et la qualité du geste. Une épreuve théorique valide la compréhension de la MTC.

Le prochain examen aura lieu le 18 juin 2009 (inscriptions closes). L'examen de décembre aura lieu le vendredi 18 décembre 2009 et s'adresse aux personnes ayant terminé la MTC au plus tard en décembre 2008. Les personnes n'ayant pas réussi lors de la session de juin peuvent se présenter à cette session.

Attention: les personnes qui n'ont à repasser que l'une des épreuves, pratique ou théorique ne peuvent se représenter à l'examen de rattrapage qu'une seule fois à la session suivante. Ensuite, l'intégralité de l'examen doit être repassé.

Merci de vous inscrire par courrier ou par mail au plus tard pour le 15 octobre 2009
Une convocation vous sera adressée à partir du 27 octobre 2009

Examen de Praticien Professionnel en Shiatsu

Cet examen se passe en deux parties: **la première partie sanctionne les connaissances et la pratique relative au 2^{ème} cycle.** Les candidats engrangeront des Unités de Valeur. Ces dernières se cumuleront avec celles obtenues lors de la 2^{ème} partie de l'examen, un an plus tard, unités sanctionnant le 3^{ème} cycle de shiatsu. Attention, certaines notes ou certaines réponses peuvent être éliminatoires et nécessiter de repasser la 1^{ère} partie.

1^{ère} partie sanctionnant les connaissances et la pratique relative au 2^{ème} cycle.

La prochaine session aura lieu le 17 décembre 2009. Cette session s'adresse aux personnes ayant terminé le 2^{ème} cycle de shiatsu et ayant commencé leur cursus de shiatsu depuis au moins 3 ans. Une épreuve pratique portera sur les techniques du shiatsu fondamental et sur les données anatomiques. L'épreuve écrite portera sur des cas de psycho énergétique, de diététique, d'anatomie, de physio pathologies, etc. Elle permet aux personnes ayant échoué en décembre 2008 de se représenter.

2^{ème} partie sanctionnant les connaissances et la pratique relative au 3^{ème} cycle.

La prochaine session aura lieu le 17 décembre 2009. Cette session s'adresse aux personnes ayant terminé le 3^{ème} cycle de shiatsu et ayant commencé leur cursus de shiatsu depuis au moins 4 ans ou bien étant titulaire du diplôme de praticien professionnel en psycho énergétique (délivré jusqu'en 2006) ou ayant réussi la 1^{ère} partie de l'examen de praticien professionnel en 2008. Une épreuve pratique et une épreuve théorique aborderont le contenu du 3^{ème} cycle mais également de l'ensemble du cursus. Elle permet aux personnes ayant échoué en décembre 2008 de se représenter.

Merci de vous inscrire par courrier ou par mail au plus tard pour le 15 octobre 2009
Une convocation vous sera adressée à partir du 27 octobre 2009.

Examens de Praticien de Confort en Réflexologie Plantaire.

*Cet examen se compose d'une épreuve pratique et d'une épreuve théorique. L'épreuve pratique porte sur les protocoles du module 1 et du module 2. Un observateur et un receveur apprécient la connaissance des protocoles et la qualité du geste. L'épreuve théorique valide la compréhension du module de Théorie Générale des Réflexologies. Contenu de l'examen théorique : questions théoriques sur la Réflexologie douce, questions d'ordre général sur l'ensemble des réflexologies, analyses de cas théoriques proposés. De plus, le candidat devra apporter les fiches techniques de 3 personnes à qui il aura fait plus de 3 soins (modèle de la fiche remise lors du module Théorie Générale). Une interrogation par écrit sera faite sur ces fiches. **Attention, ne pas venir avec les fiches demandées est éliminatoire !!!!** L'examen est d'une durée de 2h.*

La prochaine session aura lieu le 29 juin 2009 (inscriptions closes). L'examen de décembre aura lieu le samedi 19 décembre 2009 et s'adresse aux personnes ayant terminé le 1^{er} cycle de réflexologie plantaire douce au plus tard en janvier 2009. Les personnes n'ayant pas réussi lors de la session de juin peuvent se présenter à cette session.

Attention: les personnes qui n'ont à repasser que l'une des épreuves, pratique ou théorique ne peuvent se représenter à l'examen de rattrapage qu'une seule fois à la session suivante. Ensuite, l'intégralité de l'examen doit être repassée.

Merci de vous inscrire par courrier ou par mail au plus tard pour le 15 octobre 2009
Une convocation vous sera adressée à partir du 27 octobre 2009.

Examen de Praticien Professionnel en Réflexologie Plantaire.

Cet examen se passe en deux parties: **la première partie sanctionne les connaissances et la pratique relative au 2^{ème} cycle consacré à la Réflexologie Plantaire Chinoise.**

Les candidats engrangeront des Unités de Valeur. Ces dernières se cumuleront avec celles obtenues lors de la 2^{ème} partie de l'examen, un an plus tard, unités sanctionnant le 3^{ème} cycle de réflexologie. Attention, certaines notes ou certaines réponses peuvent être éliminatoires et nécessiter de repasser la 1^{ère} partie.

1^{ère} partie sanctionnant les connaissances et la pratique relative au 2^{ème} cycle consacré à la Réflexologie Plantaire Chinoise

La session aura lieu pour la première fois le dimanche 20 décembre 2009. Cette session s'adresse aux personnes ayant terminé le 2^{ème} cycle de réflexologie dont le module de RP Chinoise au plus tard en mars 2008 et ayant suivi le module de physio pathologies . Une épreuve pratique portera sur les techniques de réflexologie chinoise et sur les données anatomiques. L'épreuve écrite portera sur des cas théoriques de RP Chinoise, des questions sur la MTC, d'anatomie, de physio pathologies, etc.

Merci de vous inscrire par courrier ou par mail au plus tard pour le 15 octobre 2009
Une convocation vous sera adressée à partir du 27 octobre 2009.

Examen de praticien en aromathérapie, phyto énergétique et olfactothérapie

Pour la première fois, **cet examen** sanctionnera le nouveau cursus mis en place depuis bientôt 2 ans et aura lieu le **25 juin 2009 (inscriptions closes).**

- INFOS SOIREES DE PRATIQUE - - INFOS SOIREES DE PRATIQUE -

Maintenant pour des raisons de facilités, nous listons dans cette lettre les différentes soirées de pratiques à venir dans le trimestre. En cas de doute, merci de vous référer à cette information.

Soirées de pratique de Shiatsu. Elles ont lieu de 19h à 21h.

Merci donc de ne venir au plus tôt qu'à partir de 18h45, les séances ne débutant pas avant 19h.
Cela facilitera à chacun le départ des stagiaires présents et l'arrivée des personnes venant pratiquer.

Les prochaines soirées ont lieu le jeudi **4 juin**, le lundi **8 juin**, le jeudi **11 juin**, le lundi **15 juin** et, dernière soirée avant les vacances d'été, le jeudi **2 juillet**. Reprise le lundi **7 septembre 2009**.

Soirées de pratique de Réflexologie Plantaire. Elles ont lieu de 18 h à 20 h.

Merci donc de ne venir qu'à partir de 17h45 au plus tôt, les séances ne débutant pas avant 18h.
Cela facilitera à chacun le départ des stagiaires présents et l'arrivée des personnes venant pratiquer.

Les prochaines soirées auront lieu les dimanches **7 juin** et **5 juillet**. Reprise le jeudi **10 septembre 2009**.
Merci de venir avec un drap de bain.



NB : Nous travaillons actuellement à la réalisation d'une charte des soirées de pratique. Plusieurs éléments déontologiques y seront précisés correspondant à l'esprit que nous souhaitons en permanence insuffler, développer à travers l'enseignement que nous proposons.

L'expérience de ces soirées nous fait apparaître que la rentrée sera le bon moment pour permettre à chacun de progresser sur la « voie », le « Do », qui donne sens à toute pratique.

Quelques éléments de réflexion apportés par ces soirées de pratique :

- l'acquisition du meilleur niveau de pratique permettra de référencer les meilleurs praticiens et participera à assurer le meilleur professionnalisme aux clients. *En un mot, les soirées ne sont pas le rendez vous rituel et habituel pour rencontrer les mêmes personnes avec qui échanger sur les mêmes pratiques.*

- la pratique de chacun se professionnalise en travaillant avec des stagiaires de son niveau mais aussi avec des débutants. Chacun fait progresser l'autre. *En un mot, il ne sera plus admis d'entendre : « désolé, mais moi je suis venu pour faire un shiatsu fondamental ou une réflexo chinoise lorsqu'un débutant venant pour la 1^{ère} fois proposait à quelqu'un de travailler avec lui.* Ce type de réponse n'est pas acceptable de par ce qu'elle traduit.

- le respect est une valeur évidemment fondamentale : *en un mot, plus question de s'installer dans la salle pour commencer à travailler avant ou pour « réserver sa place » .*

En résumé, les soirées doivent trouver(ou retrouver) leur rôle d'échange professionnalisant.

Infos soirées

Soirées shiatsu de 19 à 21 h.

Une salle couverte de tatamis est mise gratuitement à disposition des pratiquants de Shiatsu. En la présence et sous la responsabilité de l'un des animateurs ou assistant capé de l'Institut, chacun pourra y améliorer sa pratique. Mais ce ne sont pas des cours !

RAPPEL!

Veillez noter les dates qui vous sont communiquées dans cette lettre.

Soirées Réflexologie.

Le dernier jour de certains stages de Réflexologie Plantaire, de 18 à 20 h., des soirées gratuites de pratique, encadrées par un formateur ou un assistant capé, sont ouvertes dès le niveau d'initiation.

Toutes les dates sont dans cette lettre.

La participation à ces soirées suppose le fait d'être à jour de son adhésion.

L'Équipe de l'IFS

Responsables:

Michel
Nelly

Animateurs de stage

Jacques Blanc
Bertrand Caillet
Elske Miles
Michel Odoul
David Sayag
Jean Pélissier
Roland San Salvatore
Raphaël Cario
Philippe Ronce

Assistant(e)s « Capés »

Alexandra, Catherine, Elodie, Alain, Ludovic, Peter, Viviane.

Assistants de stages

Alain(s), Carolyn, Céline(s), Claire, Emmanuel, Evelyne, Francine, Françoise, Gallig, Isabelle, Jeanne, Jocelyne, Karine, Laure(s), Laurence, Lukasz, Marcus, Mariama, Marianna, Michel, Nathalie, Pascale, Pascal, Pierre, Rachel, Valérie et les autres.



Vous pouvez connaître toutes les dates sur les sites internet
www.shiatsu-institut.fr et www.reflexologie-institut.fr



Module	1° CYCLE DE SHIATSU	date	tarif
Module 1 Initiation		18, 19, 20 septembre 2009	395 €
Module 2 Tech. Avancées		8, 9, 10 juin 2009 ou 6, 7, 8 novembre 2009	395 €
Module de Shiatsu Assis		16, 17 juin 2009 ou 3, 4 octobre 2009	295 €
Module de M.T.C.		20, 21, 22 nov. + 11, 12, 13 décembre 2009	825 €

Module	2° CYCLE DE SHIATSU	date	tarif
Module de Psycho-énergétique		8,9/10 + 25, 26/11/09 + 14, 15/01/10	1025 €
Module de Shiatsu Fondamental		9, 10 11 novembre 2009	525 €
Module d'Anatomie pour le Shiatsu		14, 15, 16 décembre 2009	485 €
Module de Do In		23, 24 novembre 2009	295 €
Module de Physio Pathologies		22, 23, 24 juin 2009	485 €
Module de Diététique Energétique		19, 20 octobre 2009	295 €

Module	3° CYCLE DE SHIATSU	date	tarif
Psychologie Corporelle Appliquée		16, 17/09 + 16, 17/11/09 + 28, 29/01/10	1025 €
Shiatsu des Techniques Internes		1, 2 février + 29, 30 mars 2010	625 €
Anatomie Fondamentale		5, 6, 7 juillet 2010	525 €
Psychologie du Praticien		13, 14, 15 oct. + 1, 2, 3 déc. 2009	1200 €

Module	MODULES DE PROFESSIONNALISATION	date	tarif
Pratique de Consultation		11 et 12 juin ou 24, 25 septembre 2009	325 €
Etude de cas		13 novembre 2009	145 €
Perfectionnement Sh. Fondamental		12 novembre 2009	125 €
Perfectionnements 1 / 2		28 nov. 2009 / 29 nov. 2009	125 € / 125 €
Perfectionnement Amma		30 novembre 2009	125 €
Perfectionnement M.T.C.		27 novembre 2009	145 €

Module	1° CYCLE DE REFLEXOLOGIES	date	tarif
Module 1 Initiation		26, 27 septembre 2009	295 €
Module 2 Pratique Avancée		7, 8 décembre 2009	325 €
Module 3 de Théorie Générale		19, 20, 21 juin ou 4, 5, 6 septembre 2009	405 €

Module	2° CYCLE DE REFLEXOLOGIES	date	tarif
Module de M.T.C.		20, 21, 22 nov. + 11, 12, 13 décembre 2009	825 €
Anatomie pour les Réflexologies		21, 22 septembre ou 28, 29 septembre 2009	325 €
Module de Techniques et Postures.		23 ou 30 septembre 2009	145 €
Réflexologie Plantaire Chinoise.		5, 6, 7 juin + 3, 4, 5 juillet 2009	825 €
Module de Physio Pathologies		22, 23, 24 juin 2009	485 €

Module	3° CYCLE DE REFLEXOLOGIES	date	tarif
Module de Podo-Réflexologie Appliquée		8, 9, 10 sept. et 5, 6, 7 oct. 2009	1025 €
Module de Réflexologie Faciale		14, 15 nov. 2009 et 3, 4/02/2010	645 €
Anatomie Haut Niveau pour les R P		13 juin 2009	145 €

Module	MODULES DE PROFESSIONNALISATION	date	tarif
Supervision		15 juin 2009	145 €
Perfectionnement RP Douce		5 novembre 2009	125 € / 125 €
Perfectionnement RP Chinoise		14 juin ou 4 novembre 2009	125 €
Perfectionnement M.T.C.		27 novembre 2009	125 €
Module de Diététique Energétique		19, 20 octobre 2009	295 €

Module	CYCLE HUILES ESSENTIELLES	date	tarif
Module d'Initiation		10, 11 octobre 2009	295 €
Module Aroma Pro		11, 12, 13 janvier 2010	485 €
Module de M.T.C.		20, 21, 22 nov. + 11, 12, 13 décembre 2009	825 €
Module de Phyto-énergétique		25, 26, 27 mai 2010	485 €
Module d'Olfacto-thérapie		16, 17, 18 octobre 2009	455 €
Module de Physio-pathologies		22, 23, 24 juin 2009	485 €
Etude de cas		08 mars 2010	145 €
Module de Diététique Energétique		19, 20 octobre 2009	295 €

Modules	CYCLE POST GRADUATE	date	tarif
Module Homéopathie et MTC		14, 15 septembre 2009	325 €
Module de Dessin Thérapeutique		12 octobre 2009	155 €